

# ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

ENGAGEMENT MUNICIPAL : ENCOURAGER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

La Ville d'Arras a choisi d'engazonner son cimetière afin de répondre écologiquement mais aussi respectueusement à l'interdiction programmée des produits phytosanitaires (juillet 2022 pour les cimetières).

Une expérimentation avec l'engazonnement de deux premiers carrés a été opérée en 2017. Suite à l'évaluation de cette expérimentation, une première phase d'engazonnement de 6 carrés a eu lieu en 2021. Une deuxième phase a été lancée en juin 2022 pour finaliser l'aménagement complet.

Le choix de l'engazonnement favorise la biodiversité, par l'arrêt de produits chimiques nuisibles à l'environnement (faune, flore et santé humaine).

Il permet notamment le développement d'une faune d'insectes qui trouve refuge dans les nouveaux espaces enherbés.

Il contribue également au développement durable en mettant en place une nouvelle méthode de travail, impliquant la mise en place d'une équipe adaptée.

Cette méthode a ainsi exigé la mise en place d'une équipe technique de 3 agents, chargés notamment de l'entretien des espaces verts du cimetière.

Le cimetière offre de cette façon un cadre plus apaisé, propre au recueillement.

## PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

. Pilote politique : Nadine GIRAUDON, Adjointe en charge de l'Administration Générale, des Ressources Humaines, du Service à la Population, de la Communication et du Protocole

. Pilote technique : Julien MOMBELLI et Jean-Fabien PETIT

## DÉPARTEMENTS PARTENAIRES (3)

Administration générale ;  
Cadre de vie, Patrimoine bâti et Energie

## ÉTAT D'AVANCEMENT

1<sup>er</sup> trimestre 2021 : Engazonnement de 6 carrés

Juin 2022 : Engazonnement des 18 carrés restants

## INDICATEURS D'ÉVALUATION

Engazonnement effectif des allées

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

2021 / 2022

**CONTRIBUTIONS DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE 2030 : Fort**  
**CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX OBJECTIFS ; ENJEUX ET PRIORITÉS DE DD : Fort**

## BUDGET

60 000 €



Arras, ville écologique et positive

